



# LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 19 SEPTEMBRE 2024 AU SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

NUMÉRO DÉLIBÉRATION	OBJET	APPROUVÉE / REFUSÉE	VOTE
CC-2024-90	Règlement interne relatif aux déplacements professionnels et domicile-travail.	Approuvée	Unanimité
CC-2024-91	Règlement interne de formation.	Approuvée	Unanimité
CC-2024-92	Recrutement d'un(e) chef(fe) d'orchestre dans le cadre du projet Démos.	Approuvée	Unanimité
CC-2024-93	Règlement d'utilisation des véhicules de service.	Approuvée	Unanimité
CC-2024-94	Modification d'attribution Fonds de Concours 2023 - Commune de Saint-Martin-de-Castillon.	Approuvée	Unanimité
CC-2024-95	Décision modificative n°1 Budget 2024 Eau Potable.	Approuvée	Unanimité
CC-2024-96	Décision modificative n°1 Budget 2024 Assainissement collectif en régie.	Approuvée	Unanimité
CC-2024-97	Exonération de la cotisation foncière des entreprises en faveur des créations et/ou extensions d'établissements dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.	Approuvée	Unanimité
CC-2024-98	Compte Rendu Annuel à la Collectivité actualisé au 31/12/2023 de la concession d'aménagement pour l'Extension de la ZA Pied-Rousset sur la commune de Goult.	Approuvée	Unanimité
CC-2024-99	Insane Festival - Convention d'objectifs et de moyens pour l'année 2024 entre la CCPAL et l'Association AMD.	Approuvée	Par 29 voix pour, 1 contre et 2 abstentions

Le secrétaire de séance,  
Frédéric SACCO



Le Président,  
Gilles RIPERT

